

Interview

Réfléchir ensemble à l'avenir du territoire

Pierre Mallet, Maire de Benquet, 1er vice-président en charge de l'aménagement du territoire, nous éclaire sur les grands principes du SCOt du Marsan.

A quoi sert un SCOT?

A imaginer, le plus concrètement possible, ce que sera notre avenir au quotidien en termes de travail, de déplacements, d'habitat, de loisirs etc...L'ambition est de rapprocher pôles d'habitat et pôles d'emplois, afin d'assurer une meilleure gestion des déplacements à l'échelle du territoire.

Le Projet de Territoire du SCoT s'articule autour de trois grands axes d'actions : favoriser un développement économique structurant, aménager harmonieusement le territoire, préserver et valoriser les ressources environnementales.

En quoi est-il important d'imaginer cet avenir ?

Le SCOT est un document obligatoire à l'échelle du territoire. Si nous n'imaginons pas nous-même notre territoire, ce sera l'Etat qui le fera pour nous, qui définira objectifs et moyens pour les atteindre. Il me semble qu'il est de notre responsabilité d'élus d'être les auteurs et les acteurs de notre avenir. Autant anticiper que subir !

Vaste tâche! On imagine qu'elle est compliquée...

Évidemment, ça ne se fait pas tout seul. Il nous faut fédérer nos 18 collectivités dans un document commun, sachant que chacune a des attentes différentes, et une perception différente de son avenir. Mais c'est également une tâche très intéressantes. Avec certes des débats passionnés mais aussi passionnants... Et c'est ainsi que l'on avance.

Par exemple, l'intérêt que nous ayons pris en main ces questions réside dans le fait d'arriver à trouver des solutions adaptées à notre fonctionnement. Ce que je trouve intéressant dans le SCOT du Marsan, c'est l'idée d'une densification proportionnelle au développement de nos communes.

Dans le même esprit, on a su conserver le pouvoir de décision des maires puisque les élus gardent la main sur le degré de leur développement, et la forme qu'il doit prendre. Si on a établi des règles communautaires, les élus locaux les appliquent en fonction de leur politique municipale. Notre SCOT, c'est tout le contraire de l'uniformité.

Le SCOT a aussi des enjeux environnementaux.

Oui, directement liés au Grenelle de l'environnement, qui se concrétisent aussi par la mise en place de trames vertes et bleues dans le SCOT. Mais il y a aussi un autre enjeu important, celui de préserver le patrimoine foncier sur un territoire connu pour son étendue, ça pourrait paraître incongru! Pourtant, même dans nos communes, on commence à sentir des problèmes liés à l'étalement. Sans compter la nécessité impérieuse de préserver les espaces agricoles.

Le SCOT implique les élus, mais fait appel aux habitants. Pourquoi?

Cette réflexion concerne notre vie quotidienne. Pour les habitants, le Marsan est un lieu de vie, de travail, de loisirs...La réflexion autour du SCoT permet à chacun de se projeter dans le Marsan des 15, 20 ans à venir. il est important de s'impliquer et d'apporter des idées et des propositions. L'intérêt pour les habitants, à travers ce schéma, c'est l'organisation et l'avenir de leur bassin de vie, et une opportunité pour réfléchir ensemble à l'avenir de notre territoire. Leur avis compte.